

# Newheat alimente le réseau de chaleur de la Ville de Pons grâce à une chaleur renouvelable issue du soleil

*La 1<sup>ère</sup> centrale solaire thermique sur réseau de chaleur urbain de Nouvelle-Aquitaine est également la 1<sup>ère</sup> alimentant une collectivité locale à utiliser des trackers*

Newheat, fournisseur de chaleur renouvelable et leader de la production de chaleur solaire, a inauguré hier sa centrale solaire thermique EMASOL, qui alimente le réseau de chaleur de la Ville de Pons, au sud de la Charente-Maritime. Une ville précurseur en termes de transition et de souveraineté énergétique puisqu'elle fait partie des 4 villes françaises ayant massivement recours à l'énergie solaire thermique<sup>1</sup>, la plus vertueuse, pour alimenter leur réseau de chaleur urbain. Grâce à cette installation, le réseau de chaleur de la Ville de Pons atteint un taux d'énergies renouvelables de plus de 90 % et évite l'émission de 240 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Côté technique, EMASOL est la première centrale solaire thermique alimentant un réseau de chaleur urbain à utiliser des trackers.



[Veuillez cliquer sur ce lien pour télécharger des photos HD](#)

*La Ville de Pons atteint 90 % d'EnR pour alimenter son réseau de chaleur urbain*

Le réseau de chaleur de la Ville de Pons est une infrastructure publique de la Ville dont l'exploitation et la maintenance du réseau sont assurées par Dalkia dans le cadre d'une délégation de service public courant jusqu'à 2032. **Ce réseau vertueux alimente en chauffage et eau-chaude sanitaire**

<sup>1</sup> La France compte 4 centrales solaires de plus de 1000 m<sup>2</sup> alimentant des réseaux de chaleur urbain

3 établissements scolaires (dont le lycée Emile Combes), le centre de secours SDIS 17, la salle des fêtes, l'hôtel de ville annexe, la piscine / gymnase / dojo, mais également le foyer des étudiants et le foyer du 3<sup>ème</sup> âge.

Avant l'intégration de la centrale EMASOL, le réseau était déjà alimenté à 73 % par les énergies renouvelables grâce au couplage des chaudières biomasse et gaz. Entre mai et septembre, 100 % de la production était alors assurée au gaz naturel. **Depuis sa mise en service en juillet 2021, EMASOL remplace la majorité du gaz naturel pendant ces 5 mois.** En dehors de cette période, la production de la centrale solaire thermique est utilisée en priorité par rapport aux deux autres systèmes. **Ainsi, le réseau de chaleur atteint désormais un taux d'énergies renouvelables supérieur à 90 %.**

La centrale EMASOL possède une surface de capteurs solaires de 1 800 m<sup>2</sup> représentant une puissance crête de 1,4 MW thermiques. Ces capteurs sont associés à une cuve de stockage d'eau chaude de 500 m<sup>3</sup>, représentant environ 5 jours de production solaire maximale. Le rayonnement solaire est transformé en chaleur, stocké puis fourni au réseau pour les besoins en chauffage et eau-chaude sanitaire du quartier. **La chaleur solaire pourra atteindre près de 1 000 MWh par an** soit 20 % de la production annuelle totale du réseau. Ce volume d'énergie fournie en remplacement du gaz **correspond à une réduction annuelle de plus de 240 tonnes d'émission de tonnes de CO<sub>2</sub>** (l'équivalent des émissions de 250 voitures roulant 10 000 km par an).

EMASOL est la première centrale solaire thermique en Charente-Maritime, et la première à alimenter un réseau de chaleur urbain en Nouvelle-Aquitaine. **Grâce à son engagement dans une ressource locale et renouvelable, la Ville de Pons réalise ses objectifs en termes de transition énergétique, mais elle gagne également en souveraineté énergétique et en maîtrise de son budget.** L'exposition du prix du MWh du réseau de chaleur au "risque gaz" ayant été réduite de 24 % à environ 8 %, la Ville garantit durablement un prix bas et stable à ses habitants.

### **1<sup>ère</sup> centrale solaire sur tracker pour un réseau de chaleur urbain**

En 2019, Newheat avait installé pour la première fois au monde des trackers sur une centrale solaire thermique utilisant des capteurs plans (papèterie de Condat, Dordogne). Cette fois, le bordelais a appliqué pour la première fois cette technologie à une centrale alimentant un réseau de chaleur urbain. Objectif : doper la productivité de la centrale solaire thermique et lui apporter de la flexibilité grâce à des rangées de capteurs équipées de moteurs pour les faire pivoter au fil du soleil.

### **Une centrale cofinancée par Newheat et ses partenaires**

Cette centrale est développée et financée par la société EMASOL, filiale de la société bordelaise Newheat, également en charge de sa conception, de sa réalisation et de son exploitation sur les 25 ans de la durée du projet.

EMASOL s'inscrit dans le cadre d'une opération de financement organisé par Newheat en 2020 portant sur cinq centrales de production de chaleur solaire et récupération, comprenant la mise en place d'un financement bancaire global d'un montant de 13 millions d'euros auprès de banques de référence dans le secteur de la transition énergétique. Les Fonds Régionaux de la Transition Énergétique Terra Energies, l'Agence Régionale Energie Climat d'Occitanie et OSER ENR sont également partenaires de cette opération en tant qu'actionnaires minoritaires.

La Ville de Pons est également actionnaire à hauteur de 5% du projet, en contrepartie de la mise à disposition du terrain pour l'installation de la centrale.

Le projet est par ailleurs lauréat de l'Appel à Projet « Grandes Installations Solaires Thermiques » du Fonds Chaleur de l'ADEME, qui lui a permis de bénéficier d'un soutien financier pouvant s'élever jusqu'à 580 000 €. Le projet a également bénéficié d'une aide financière de la Région Nouvelle-Aquitaine pour un montant de 167 500 €.

### **Le solaire thermique pour les réseaux de chaleur : un secteur en plein essor**

**Les besoins en chaleur représentant près de la moitié de la consommation énergétique européenne, le développement de la chaleur renouvelable est donc un pilier de la transition énergétique.**

Parmi les solutions de production de chaleur renouvelable, le solaire thermique est une technologie particulièrement vertueuse, exploitant une ressource locale et illimitée, avec un bilan carbone parmi les meilleurs des énergies renouvelables, et sans aucune nuisance pour les riverains.

Moins connue que la filière biomasse, la chaleur solaire est une alternative efficace techniquement et économiquement, pouvant remplacer ou compléter les solutions de combustion bois-énergie. Le réseau de chaleur de la Ville de Pons a ainsi recours aujourd'hui aux deux solutions.

Il existe actuellement en France 800 réseaux de chaleur urbains : seulement 4 d'entre eux sont alimentés par des centrales solaires thermiques de plus de 1000 m<sup>2</sup>, parmi lesquels 2 sont opérées par Newheat.

A titre de comparaison, 5% de la population française est chauffée par un réseau de chaleur contre 50% des Danois, malgré un ensoleillement moindre que la France.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 prévoit de multiplier par cinq la quantité de chaleur et de froid livrée par les réseaux de chaleur et de froid, à l'horizon 2030. Les grands projets de centrale solaire thermique sur réseaux de chaleur sont d'ailleurs en plein essor en France, grâce au soutien de l'ADEME – l'Agence de la transition écologique - et à la mise en place de l'appel à projet national « Grandes Installations Solaires Thermiques » du Fonds Chaleur.

Pour Jacky Botton, Maire de Pons : « *La conscience environnementale de l'équipe municipale a rencontré le savoir-faire de l'équipe Newheat pour verdir les consommations énergétiques publiques. Forts de cette dynamique vertueuse, nous allons donner aux habitants et entreprises du secteur accès à cette énergie verte et durable.* »

Pour Hugues Defréville, co-fondateur et Président de Newheat : « *Nous sommes fiers d'inaugurer cette centrale EMASOL, notre premier projet sur réseau de chaleur urbain dans notre belle région de Nouvelle-Aquitaine ! Le solaire thermique souffre encore d'un fort manque de notoriété alors qu'il s'agit d'une solution de production d'énergie renouvelable extrêmement vertueuse, permettant de réduire directement notre dépendance aux énergies fossiles et surtout de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs finaux. Nous invitons toutes les collectivités et acteurs du secteur des réseaux de chaleur (opérateurs de réseaux, cabinets d'ingénierie...) à suivre l'exemple de la Ville de Pons et de la Communauté de communes de la Haute Saintonge, mais également de l'opérateur Dalkia : les grandes installations solaires thermiques sont efficaces techniquement et économiquement, en particulier pour les collectivités de plus de 10 000 habitants !*

---

**Kit média :** [Retrouvez le dossier de presse, les visuels et les derniers communiqués de Newheat sur ce lien](#)

**Contacts presse :** **Newheat** : Clémence Rebours – 06 60 57 76 43 – [c.rebours@nouvelles-graines.net](mailto:c.rebours@nouvelles-graines.net)

### A propos des principaux acteurs du projet



Newheat – Créée en 2015, Newheat est un fournisseur de chaleur renouvelable et le leader de la chaleur solaire en France. L'entreprise propose des solutions de décarbonation innovantes à destination des grands consommateurs de chaleur, les grands sites industriels et les réseaux de chaleur urbain.

Son activité est de développer, concevoir, construire, financer et exploiter des projets de production de chaleur pouvant combiner solaire thermique, récupération de chaleur fatale, et systèmes de stockage thermique courte et longue durée. Basée à Bordeaux, la société compte actuellement 6 sites en exploitation / construction pour un total de 40 MW. Newheat compte aujourd'hui 25 collaborateurs et a pour objectif de réaliser d'ici 2028 près de 500 MW de centrales de production de chaleur décarbonée. [www.newheat.fr](http://www.newheat.fr)



La ville de Pons est assise sur un promontoire rocheux qui domine la vallée de la Seugne. Son patrimoine, naturel et historique, particulièrement riche a façonné cette commune qui compte actuellement 4451 habitants autour de son donjon. [www.pons-ville.fr](http://www.pons-ville.fr)



L'ADEME – L'Agence de la transition écologique - est un établissement public sous tutelle conjointe du Ministère de la Transition écologique et du ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [Le Fonds Chaleur](#), créé en 2009 et géré par l'ADEME, est un outil de financement à disposition des porteurs de projets de production de chaleur ou de froid renouvelable. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et [www.fondschaleur.ademe.fr](http://www.fondschaleur.ademe.fr)



Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine s'engage en faveur des énergies renouvelables, et notamment du solaire. Ses ambitions sont affirmées dans son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Objectif : que les énergies renouvelables atteignent, en 2030, 50% de la consommation régionale finale d'énergie, et affiche la neutralité carbone en 2050, avec consécutivement des efforts drastiques d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique. Néo Terra, la feuille de route du Conseil régional en faveur de la transition écologique et énergétique, confirme l'engagement régional dans ces objectifs. Pour y parvenir, la Région favorise le développement du gaz renouvelable par le déploiement

d'unités de méthanisation, et le soutien à la chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie, solaire thermique, réseaux de chaleur) qui sont des solutions matures. Les technologies innovantes sont également soutenues, notamment l'hydrogène et les expérimentations en agrivoltaïsme, couplant cultures ou élevages, et solaire photovoltaïque. L'objectif est d'expérimenter un nouveau modèle d'intégration du photovoltaïque dans une activité agricole, tout en tenant compte des enjeux environnementaux et agronomiques. [www.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.fr)



Outil de la Région Occitanie, l'AREC fabrique des solutions de transition énergétique au service des territoires. L'Agence s'attache à proposer aux acteurs des solutions adaptées, qu'elles soient clefs en main ou spécifiques, selon les contextes des acteurs des territoires d'Occitanie. Neutre, elle porte une vision objective sur les solutions. Tiers de confiance pour les acteurs territoires et au service de l'intérêt général, la valeur ajoutée de l'AREC se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets. [www.arec-occitanie.fr](http://www.arec-occitanie.fr)



**Terra Energies -** Terra Energies est le fonds régional d'investissement dans les projets d'énergie renouvelable créé en 2016 à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cet outil vise à accompagner la politique régionale en matière de développement des installations de production d'énergie renouvelable en Nouvelle-Aquitaine, en améliorant l'effet de levier sur l'euro public investi et la gouvernance territoriale. Le fonds a levé 8,2 M€ destinés à être apportés en fonds propres minoritaires dans des projets de territoire. [www.terra-energies.fr](http://www.terra-energies.fr)



Le fonds d'investissement OSER ENR est destiné à soutenir le développement des énergies renouvelables en région Auvergne Rhône-Alpes. Le fonds OSER ENR peut être sollicité pour toutes les filières : solaire, méthanisation, éolien, hydroélectricité, biomasse, géothermie.

La création de ce fonds en 2014 a été insufflée par le Conseil Régional. Il repose sur un partenariat public/privé entre le Conseil Régional, la Banque des Territoires et 10 autres acteurs privés du territoire. Le fonds OSER a vocation à intervenir en prise à participation dans des projets d'énergie renouvelable sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes. [www.enr-oser.fr](http://www.enr-oser.fr)



**Dalkia, à vos côtés pour accélérer votre performance énergétique durable**  
Dalkia, filiale du groupe EDF, accompagne ses clients dans leurs transformations énergétique et numérique grâce à ses deux métiers : la valorisation des énergies renouvelables locales et les économies d'énergie. Dalkia propose à ses clients des solutions sur-mesure à l'échelle de chaque bâtiment, chaque ville, chaque collectivité, chaque territoire et de chaque site industriel pour les aider à relever le défi de la transition énergétique et les rendre plus smart. [www.dalkia.fr](http://www.dalkia.fr)